



Formation

Se protéger du risque plomb - Opérateur

Durée : 7 heures (1 jour)

Effectif : De 1 à 10 personnes



Pourquoi envisager cette formation ?

Les principaux secteurs d'activité exposés au plomb sont le bâtiment, l'industrie et l'artisanat. Or, une exposition régulière au plomb peut entraîner des conséquences graves pour la santé.

La formation Se protéger du risque plomb - Opérateur, dont le contenu est défini à l'article R 4412-87 (formation pour toute exposition à un agent CMR dont le plomb), est obligatoire au titre du Code du travail pour tout travailleur chargé d'intervenir sur des matériaux et produits générant des poussières de plomb.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les risques encourus lors d'une exposition au plomb
- Connaître les moyens de protection et de décontamination lors des travaux pouvant exposer au plomb
- Appliquer les mesures de prévention adaptées aux interventions en présence de poussières de plomb



Profil des stagiaires

Pour qui

- Tout travailleur chargé d'intervenir sur des matériaux et produits générant des poussières de plomb
- Chefs d'équipe et opérateurs

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers



Modalités

Modalités d'intervention

- Formation en présentiel intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise (ou dans des locaux tiers mis à disposition de l'entreprise). Délai d'intervention : entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande.

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

- Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes dans des situations de handicap. En fonction du type de handicap, la taille de la classe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.

Limites d'effectifs

- De 1 à 10 personnes

Durée

- 7 heures (1 jour)



Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

- Cette formation est assurée par un formateur qualifié en prévention des risques professionnels et possédant une excellente pédagogie

Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés suivis d'exercices et études de cas adaptés aux métiers des participants
- Évaluation des connaissances à partir d'un QCM
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- La formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples et à réponses courtes constitué de 30 questions réparties en domaines de compétence
- À l'issue de la formation, l'organisme de formation rédige une " Attestation de fin de formation " précisant les connaissances acquises durant cette formation



Modalités de certification ou de délivrance d'une attestation

Modalités de reconnaissance ou de validation

- Suivre la totalité de la formation et répondre avec exactitude à plus de 75 % des questions du test d'évaluation des connaissances réalisé à partir d'un questionnaire à choix multiples et à réponses courtes

Modalités d'obtention

- Délivrance d'une attestation précisant les connaissances acquises durant cette formation (Article R4412-87 du Code du travail)

Détails sur la certification ou sur l'attestation

- Sans objet



Contenu de la formation (progression pédagogique)

- Contexte réglementaire
- Risques potentiels pour la santé
- Précautions à prendre pour prévenir l'exposition
- Prescriptions en matière d'hygiène
- Port et emploi des équipements et des vêtements de protection
- Mesures à prendre pour la prévention d'incidents et en cas d'incident
 - Organisation générale du chantier
 - Traitement des déchets
 - Modes opératoires (démolition partielle ou totale, décapage chimique ou mécanique, grenailage ou sablage)
 - Consignes à tenir en cas de situation anormale
- Évaluation et bilan de fin de formation

Code programme : PL-O
Date de mise à jour : 26 janvier 2024